

**DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 16 mai 2022**

Nombre de Conseillers :

L'an deux mille vingt-deux le seize du mois de mai, à 19h30, le Conseil municipal de la COMMUNE de TORCIEU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en session ordinaire à la salle de conseil, sous la présidence de Mme Françoise GIRAUDET (maire)

. En exercice : 15

. Présents : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 mai 2022

. Votants : 11

**Présents:** Mme GIRAUDET Françoise (Maire), Mme BARBARIN Estelle (1<sup>ère</sup> adjointe), M. VALERIOTI Giacomo (2<sup>ème</sup> adjoint), M. PAMBRUN Gilles (3<sup>ème</sup> adjoint) Mme BOUQUET Aurélie, M. COUPRIE Patrick, Mme FERRIER Frédérique, Mme GALLET Chantal, Mme MELOTTO Monique, M. PACCALLET Guy, M. TAVERNIER François.

**Absents excusés :** M. Vincent CORDOVADO, Mme Emilie PACCALLET

**Absents :** M. CHAVANT Jean-Marc, M. FEAUD Pascal

**Secrétaire de séance :** M. François TAVERNIER

**OBJET : DELIBERATION CONCERNANT L'ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE.**

Madame le Maire rappelle que suite à la décision du conseil municipal du 29 novembre 2021 de prescrire la révision du PLU, une procédure de consultation des entreprises a été lancée pour les 2 lots ci-après :

**Lot n°1 : Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

**Lot n°2 : Evaluation environnementale du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Le montant estimé du besoin étant inférieur à 90 000 € HT au global, le dossier de consultation de chacun des lots a été envoyé via le profil acheteur <https://marchespublics.ain.fr> à certains prestataires sélectionnés.

La Consultation a été lancée le 10/02/2022 auprès des prestataires suivants :

**Lot n°1 : Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Agnès BAILLY MARTIN : [adallymartin@gmail.com](mailto:adallymartin@gmail.com)

2BR: [agence.lyon@2br.fr](mailto:agence.lyon@2br.fr)

Vincent BIAYS : [Vincent.biays@orange.fr](mailto:Vincent.biays@orange.fr)

INTERSTICE: [interstice.urbanisme@wanadoo.fr](mailto:interstice.urbanisme@wanadoo.fr)

GERGONDET: [renaud@gergondet.fr](mailto:renaud@gergondet.fr)

ATELIER TRIANGLE: [atelier.triangle@wanadoo.fr](mailto:atelier.triangle@wanadoo.fr)

**Lot n°2 : Evaluation environnementale du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

ECOTOPE : [jl.g@ecotope-flore-faune.com](mailto:jl.g@ecotope-flore-faune.com)

MOSAIQUE ENVIRONNEMENT : [agence@mosaique-environnement.com](mailto:agence@mosaique-environnement.com)

ACER CAMPESTRE : [acer@acer-campestre.fr](mailto:acer@acer-campestre.fr)

STUDEIS : [info@studeis.fr](mailto:info@studeis.fr)

La date limite de remise des offres était fixée au 11/03/2022 à 12H00.

L'analyse des offres a été effectuée conformément aux critères affichés dans le règlement de la consultation de chaque lot et rappelés ci-après,

#### Lot 1

Valeur technique <b>65%</b> : Définition et appréciation du critère : - Appropriation et note de contexte : <b>15%</b> - Équipe dédiée au projet (expériences et références) : <b>10%</b> - Qualité des pièces présentées (fournitures d'échantillons) : <b>5%</b> - Méthodologie en cohérence avec le planning: <b>35%</b>	<b>65/100</b>
PRIX :	<b>35/100</b>

#### Lot 2

Valeur technique <b>65%</b> : Définition et appréciation du critère : - Appropriation et note de contexte : <b>15%</b> - Équipe dédiée au projet (équipe, expériences et références) : <b>5%</b> - Qualité des pièces présentées (fournitures d'échantillons) : <b>10%</b> - méthodologie en cohérence avec le planning : <b>35%</b>	<b>65/100</b>
PRIX :	<b>35/100</b>

Au vu du rapport d'analyse des offres de chaque lot établis par l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain, Assistant à Maîtrise d'ouvrage

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité ou à la majorité absolue des suffrages exprimés :

Sur la base de ces éléments,

Vu les articles L2121-29 et L2122-21 du code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande Publique,

Vu le rapport d'analyse des offres de chaque lot

- **Décide** d'attribuer le marché du lot 1 à Vincent BIAYS pour un montant de 32 400,00€ HT
- **Décide** d'attribuer le marché du lot 2 à ECOTOPE pour un montant de 12 887.50 € HT
- **Autorise** Madame le Maire à signer les marchés et tous les actes contractuels y afférents nécessaire à leurs exécutions
- **Dit** que les dépenses seront imputés sur les crédits inscrits et à inscrire au budget communal en dépenses d'investissement

Fait et délibéré, les, jour, mois et an, susdits.



Pour copie conforme  
Le Maire, GIRAUDET Françoise

Accusé de réception en préfecture  
001210104212-20220516-2022-16-DE  
Date de télétransmission : 19/05/2022  
Date de réception préfecture : 19/05/2022